

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Gouverneur de la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC), également Président de la Commission Bancaire (COBAC), a présidé le mercredi 7 août 2024 à Yaoundé une réunion de travail avec le Directeur Général de la Caisse des Dépôts et Consignations du Cameroun (CDEC). Cette rencontre, à laquelle ont assisté les membres du Gouvernement de la BEAC, visait à apaiser les tensions liées au transfert des avoirs en déshérence et des comptes inactifs vers la CDEC, et à préserver la stabilité financière de la CEMAC.

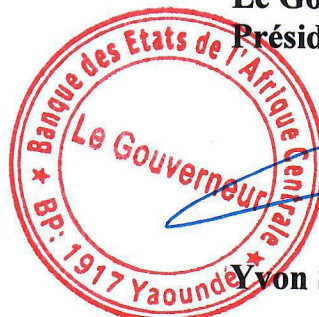
Les discussions ont porté sur les divergences d'interprétation des textes régissant la gestion des dépôts et consignations au Cameroun, notamment en ce qui concerne les avoirs en déshérence et les comptes inactifs. Le Gouverneur a rappelé la nécessité d'harmoniser le cadre réglementaire de la supervision bancaire au sein de la CEMAC, afin de mieux encadrer les activités des Caisses des Dépôts et Consignations.

Afin de trouver des solutions durables, il a été décidé de constituer un groupe de travail piloté par la BEAC, regroupant l'ensemble des parties prenantes (BEAC, COBAC, CDEC, APECCAM). Ce groupe de travail aura pour mission d'identifier des pistes de convergence et de formuler des recommandations concrètes pour lever les obstacles et renforcer la confiance des acteurs de la place financière.

Le Directeur Général de la CDEC a réaffirmé l'engagement de son institution à collaborer étroitement avec les autres parties prenantes pour parvenir à un consensus.

Les participants ont réitéré l'importance primordiale de préserver la stabilité du système financier de la CEMAC et se sont engagés à poursuivre le dialogue dans un esprit de coopération.

**Le Gouverneur de la BEAC,
Président de la Commission Bancaire,**



Yvon SANA BANGUI